

**ANNONCES D'E. MACRON :
L'ETAT PASSE UNE FOIS ENCORE A CÔTE DES ENJEUX**

A l'occasion d'un déplacement ce mardi au sein d'un établissement, E. MACRON a appelé à « redoubler d'attention » à l'égard des personnes âgées tout en prenant soin à ne pas « isoler à nouveau nos aînés ».

L'AD-PA qui plaide depuis le début de la crise épidémique en faveur de ce juste équilibre entre santé physique et sante psychique salue la position du Président de la République.

Elle reste cependant très inquiète de la situation extrêmement dégradée que connaissent actuellement les établissements et services à domicile au regard de l'état de fatigue, d'anxiété, voire de désillusion des professionnels du fait de la crise COVID et d'annonces non suivies d'effet dans leur quotidien.

Il y a plus de 2 ans et demi, l'ensemble des organisations syndicales et l'AD-PA tiraient, début 2018, la sonnette d'alarme à l'occasion de journées de grèves inédites dans ce secteur pour dire que ce dernier était proche du point de rupture.

Du fait de l'inaction de l'Etat sur les effectifs et du report d'année en année de la Loi Autonomie promise pour 2019, ce point de rupture est aujourd'hui atteint.

Et malgré cela, E. MACRON n'annonce toujours aucun financement nouveau pour répondre à l'urgence, montrant ainsi que l'Etat ne prend pas la pleine mesure des moyens à mettre en œuvre pour permettre l'application concrète de la stratégie de protection et d'accompagnement de nos aînés qu'il annonce pour faire face à la crise.

L'AD-PA rappelle enfin qu'au-delà d'amorcer la Loi Autonomie une fois encore reportée, investir dans des créations de postes dès à présent serait un puissant levier permettant de concilier enjeux éthiques en améliorant la situation des personnes âgées, familles et professionnels et enjeux économiques en luttant contre le chômage.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : **06 37 43 34 12**

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées